

# "2 Heures de la Chinelle – épreuve R.M.T" 13 AOUT 2016

## COURSE VINTAGE & COURSE EVOLUTION

### REGLEMENT PARTICULIER

ASBL LA CHINELLE Rue Pairoir 39A – B 5537 Bioul (Belgique) TEL : 0032 71/70.36.17 – FAX :  
0032 71/70 38 22 - info@eventsee.be – [www.la-chinelle.be](http://www.la-chinelle.be)

En prélude à la « CHINELLE 2016 », l'asbl « La Chinelle » a le plaisir de vous inviter à assister ou, mieux encore, à participer à la 21<sup>ème</sup> épreuve RMT HISTORIQUE. Comme en 2015, deux courses de 2 heures sont programmées le samedi 13 août 2016 en une manche de deux heures chacune.

- **2H Vintage** ; pour 1 ou 2 motos jusqu'aux modèles 1980, avec 1 ou 2 pilotes dont UN devra avoir fêté son 40<sup>ème</sup> anniversaire avant le jour de l'épreuve.

- **2H Evolution** ; pour 1 ou 2 motos jusqu'aux modèles 1989, avec 1 ou 2 pilotes. Il n'existe aucune imposition quant à l'âge des pilotes pour cette catégorie.

- Pour les **motos ne répondant pas au critère d'année ou que le pilote n'aurait pas atteint l'âge requis**, l'organisation pourra et se réserver le droit d'accepter l'équipage HORS CLASSEMENT.

#### HORAIRE

- Contrôle technique Vendredi de 17h00 à 20h00
- Contrôle technique Samedi de 7h00 à 9h15
- Essais Vintage et Evolution de 9h30 à 10h15
- Course Vintage de 11h15 à 13h15
- Course Evolution de 15h45 à 17h45
- Remise de prix à 18h00

#### PARCOURS et DEPART

Une portion du tracé de la « CHINELLE2016 » sera adaptée pour les motos « HISTORIQUES » et aura une longueur de plus ou moins 3.000 mètres. Le circuit pourra être modifié par l'organisateur, avant ou après le départ de l'épreuve (conditions climatiques et nombres d'engagés). Un tirage au sort se fera à l'entrée du parc fermé (situé à côté des stands historiques) déterminera l'ordre de départ. L'ordre de départ style "Le Mans" se fera sur l'esplanade. Le départ se fera au drapeau, moteur en marche avec le pilote sur la machine.

## STANDS et PARKING

Le secrétariat sera accessible le **vendredi 12 août 2016 de 9h00 à 20h00** et le **samedi 13 août 2016 de 07h00 à 9h45 sur la place de Surice**. L'accès aux stands sera autorisé uniquement aux équipages munis des documents administratifs (RECUS AU SECRÉTARIAT) sur la place de Surice . Il ne sera PAS possible d'accéder au site SANS ces documents !

- Par facilité pour l'accès au parking, nous avons instauré un code couleur, Bracelet Vert pour les véhicules des équipages " HISTORIQUES "
- Un emplacement par équipages sera prévu dans la zone stand, le tapis environnement est obligatoire, sur lequel devront s'effectuer impérativement toutes réparations et ravitaillements.
- Les bracelets pour les mécaniciens seront remis lors du passage du contrôle technique.
- L'accès stand sera limité aux pilotes et mécaniciens.

## EQUIPAGES

- Les équipages seront composés d'un ou deux pilotes et d'une ou de deux moto(s) répondant aux critères de la course pour laquelle l'équipage est inscrit. Les équipages seront composés pilotes âgés de 16 ans au moins, excepté pour les détenteurs d'une licence cross délivrée par la F.M.B (FMWB ou VMBB), admis dès 15 ans en catégories 80cc, 125cc et 250cc.

Le port d'un équipement cross ou enduro est obligatoire.

## MOTOS

Les pneus cross ou enduro seront autorisés. Les motos devront avoir un aspect proche de l'origine. Elles devront respecter la cylindrée maximale et l'aspect des machines originales. Les motos « répliques » modifiées ou reconstruites seront admises. Le pilote présentant ce type de moto devra apporter la preuve formelle que ces modifications étaient contemporaines de l'année du modèle de la moto. L'organisateur remettra 1 disque numéro par moto.

- Spécial Course Vintage ; pour les motos construites jusqu'aux modèles 1980 (équipée de freins à tambours et d'un moteur refroidit par air)
- Spécial Course Evolution ;  
pour les motos construites des modèles 1981 jusqu'aux modèles 1989.
- Pour les motos ne répondant pas à ces critères d'année ou que le pilote n'aurait pas atteint l'âge requis, l'organisation se réserve le droit d'accepter l'équipage HORS CLASSEMENT.

## ENGAGEMENT

Le droit d'inscription est fixé à : 90,00 € par équipage et par catégorie;

150,00 € pour le même équipage qui s'inscrit dans les deux catégories.

TRES IMPORTANT : chaque bulletin d'engagement, dûment complété, sera renvoyé, avant le 15 juillet 2016 à ASBL LA CHINELLE – Rue Pairoir 39A – 5537 – Bioul et sera accompagné de la preuve de paiement par virement bancaire auprès du compte de l'asbl " La Chinelle " n° 001–6284203 – 37 (IBAN : BE 35 0016 2842 0337 / BIC: GEBABEBB), reprenant le montant du droit d'inscription ainsi que d'une photocopie de la carte d'identité de chaque pilote.

- Réception du paiement de 90.00 € (pas de fraction par pilote) au compte 001 – 6284203 - 37 de l'asbl La Chinelle au plus tard le 15.07.2016 (date d'extrait chez nous – compter 4 jours de transfert)

- Chaque participant devra détenir une licence FMB, FMWB/ VMBB, ou F.N.M régie par la F.I.M. en cours de validité. A défaut, il devra souscrire une " autorisation de départ à la journée" moyennant un supplément de 30,00€ (imposé par la FMB) s'il est membre d'un club reconnu FMB (carte d'affiliation exigée), 35,00€ dans tous les autres cas (30.00€ de licence imposé par la FMB et 5.00€ d'affiliation d'office). Ce paiement, indépendant du droit d'inscription, est à payer dès votre arrivée au secrétariat lors du contrôle administratif auprès du délégué FMB.

- Le Comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un équipage, sans avoir à justifier cette décision.

- Chaque engagement sera confirmé et figurera sur le site « [www.la-chinelle.be](http://www.la-chinelle.be) » dès le 25 juillet 2016. Cette confirmation précisera le numéro de course attribué

- Le nombre d'équipages est limité à 75 par catégorie. Ne tardez pas pour rentrer votre bulletin d'engagement afin d'être parmi les heureux élus.

- Par leur inscription, les concurrents s'engagent à se conformer au règlement, en acceptant toutes les clauses et s'interdisent ainsi tout recours envers les organisateurs.

- Les concurrents s'engagent également à respecter les décisions prises par les organisateurs et reconnaissent comme seule juridiction sportive celle établie par le Code Sportif F.M.B.

- Les bulletins d'engagement incomplets seront refusés de même que ceux non accompagnés de la preuve du paiement du droit d'inscription via le compte bancaire

- Les équipages qui auront remis leur bulletin d'engagement COMPLET accompagné de la preuve de paiement pour le 01/08/2016 auront accès à la file « VIP » du secrétariat (sur la place de Surice) ce qui réduira nettement leur temps d'attente.

## CLASSEMENT

Les classements seront établis de la manière suivante :

- VINTAGE, un classement distinct sera prévu selon l'année de la moto la plus récente de l'équipage.

V1 : motos jusqu'à l'année 1970 incluse

V2 : motos de l'année 1971 à 1975 incluse

V3 : motos de l'année 1976 à 1980 incluse

- EVOLUTION :

## REMISE DES PRIX

La remise des prix se déroulera le samedi 13 août 2016 à 18h00 dans le chapiteau installé près de l'aire de départ.

Par respect, pour l'organisation et les bénévoles, merci d'être présent à la remise des prix.